



DOSSIER

PLAQUES DE PLÂTRE

SOMMAIRE

RÉGLEMENTATION.....	2
MISE EN ŒUVRE	3
PERFORMANCES.....	4
OUTILLAGE.....	8

NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE PROJET

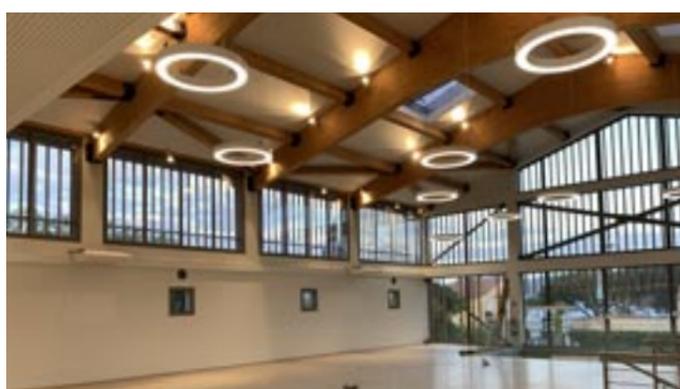
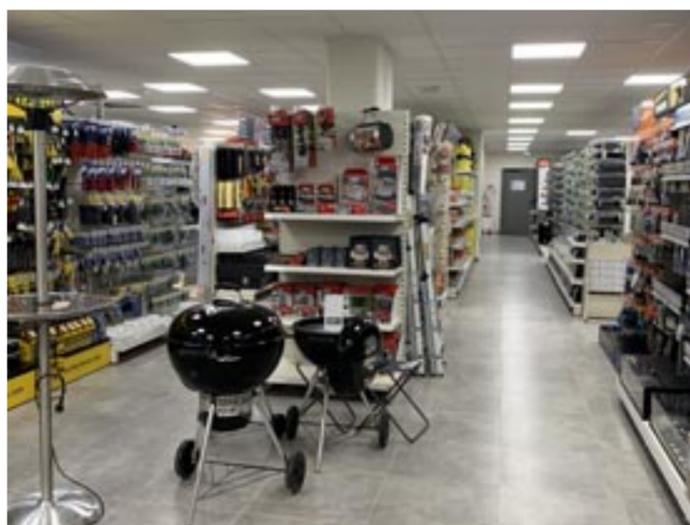
Chez Costamagna,
s'adapter aux circonstances
et aux besoins est non seulement
une nécessité, mais aussi une réalité.

Merci à tous ceux
qui nous font confiance

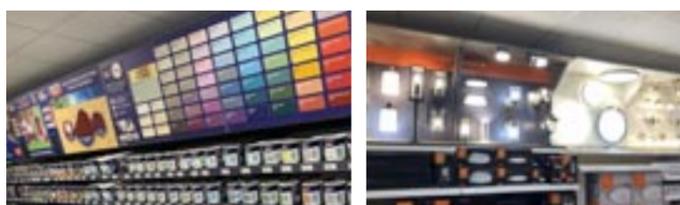
ACTUALITÉS

NOTRE AGENCE DE SAINT-TROPEZ FAIT PEAU NEUVE

Après plusieurs mois de travaux, l'agence de Saint-Tropez a ouvert ses portes dans un nouvel espace. L'offre bricolage, outillage, plomberie, électricité, visserie, peinture, luminaires... a investi le rez-de-chaussée du magasin dans un espace organisé en univers. Et toujours, notre équipe de spécialistes à votre service !



L'étage est en cours de réalisation avec un showroom dédié à la décoration et à l'aménagement intérieur : cuisines, salles de bain, rangements, carrelages, parquets...



RÉGLEMENTATION

En matière de construction, chaque secteur du bâtiment dispose de références techniques, relatives aux produits à utiliser et à leur mise en œuvre, afin de respecter et suivre les règles de l'art d'exécution des ouvrages.

LE DTU (DOCUMENT TECHNIQUE UNIFIÉ)

> DOCUMENT TECHNIQUE UNIFIÉ (Normes NF DTU et DTU)

Le DTU constitue le référentiel de normes et règles s'apparentant à un cahier des charges applicables aux différents ouvrages.

Les DTU sont la propriété de l'AFNOR (Association Française de Normalisation), documents disponibles sur les sites de l'AFNOR et du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Les ouvrages non couverts par les DTU peuvent être visés par des AT (Avis Techniques) pour les produits non marqués CE ou par des DTA (Documents Techniques d'Application) pour les produits marqués CE.

Le non-respect du DTU pourrait entraîner l'exclusion des garanties offertes par votre contrat d'assurance professionnelle.

> Les systèmes de nos partenaires répondent tous aux **PRINCIPAUX DTU** suivants :

- **NF DTU 25.41** : ouvrages en plaques de parement en plâtre, plaques à faces cartonnées.
- **NF DTU 25.42** : ouvrage de doublage et habillage en complexes et sandwiches, plaques de parement en plâtre isolant.
- **NF DTU 25.31** : ouvrages verticaux en carreaux de plâtre à parements lisses.
- **NF DTU 25.1** : enduits intérieurs en plâtre.

- **NF DTU 58.1** : plafonds suspendus.
- **NF DTU 59.1 et 59.4** : revêtements de peinture et revêtements muraux.

LES CERTIFICATIONS

> LA MARQUE NF

 Cette marque qui complète le marquage CE, s'engage à fournir des matériaux dont la qualité est strictement contrôlée et qui possèdent le label Norme Française. Elle atteste la conformité des produits aux normes et aux exigences techniques renforçant le niveau de qualité de la certification.

Toute la gamme plaques de plâtre stockée dans nos agences Costamagna est certifiée NF.

> LE MARQUAGE CE (marquage seul)

 Obligatoire et confère au produit le droit de circuler librement les pays de l'UE.

> CERTIFICAT ACERMI

 L'ACERMI contrôle et certifie les aptitudes thermiques des matériaux isolants.

> PROCÈS-VERBAUX & RAPPORTS D'ESSAI (PV)

Justifient les performances de l'ouvrage réalisé uniquement avec l'ensemble des éléments spécifiés.

AIDE

POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Dans le cadre du Plan de Relance et des objectifs pris par le Gouvernement en termes de rénovation énergétique des bâtiments, tous les propriétaires occupants ou bailleurs, en maison individuelle ou en copropriété, souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur résidence principale peuvent bénéficier de MaPrimeRénov'.

MaPrimeRénov' permet de financer des travaux d'isolation, de chauffage ou de ventilation.

MaPrimeRénov' remplace le CITE (Crédit d'impôts pour la transition énergétique) à partir du 1^{er} janvier 2021.

Pour connaître plus en détail le montant de la prime en fonction des critères, le simulateur **Simul'Aid€s** en ligne est disponible.

La demande se fait ensuite en ligne sur le site : www.mprimerenov.gouv.fr

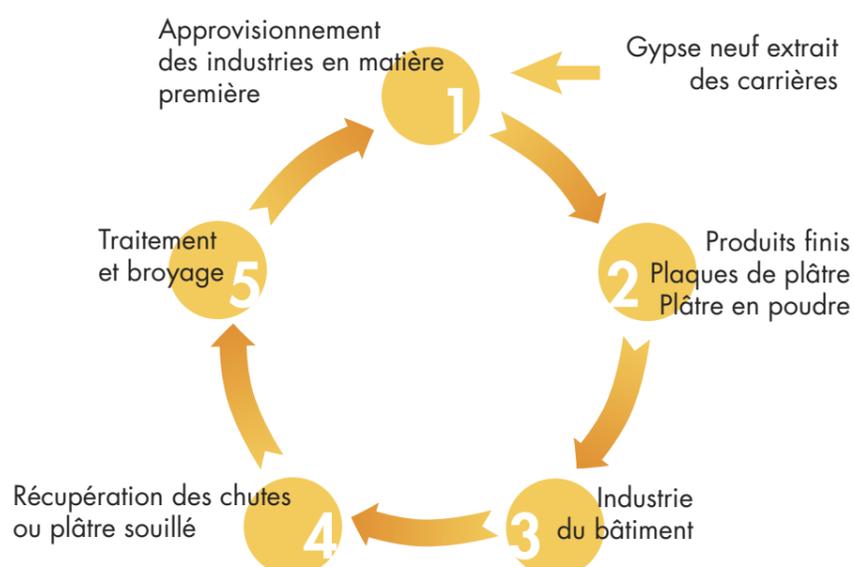
LA PLAQUE DE PLÂTRE

Alliant rapidité et simplicité, confort et efficacité, la plaque de plâtre a révolutionné le mode de construction.

La plaque de plâtre, plus communément appelée "placo" ou "BA13" s'impose comme la méthode de finition la plus populaire pour les murs et les plafonds ainsi que pour le cloisonnement, de par sa légèreté qui facilite sa manipulation et son installation.

Ce sont des panneaux composés d'une couche de plâtre prise entre deux parements en carton recyclé d'épaisseur minime. La plaque de plâtre est

constituée de gypse, extrait des carrières, transformé et mélangé pour composer les plaques. Pour réaliser un cloisonnement, les plaques de plâtre sont souvent montées sur ossature métallique qui facilitent le passage des câbles et gaines.



- > Le gypse est un matériau naturel 100% recyclable
- > Poreux, il participe à la régularisation de l'hygrométrie de la pièce
- > Il est naturellement performant en tant qu'isolant phonique

En France, on estime à environ **8 MILLIONS DE TONNES** la consommation annuelle en plâtre pour la filière construction dans le bâtiment.

CLOISONNER, AMÉNAGER, "ISOLER"

LA PLAQUE DE PLÂTRE RÉPOND À DIFFÉRENTS OBJECTIFS

Au choix de l'utilisation et de la destination s'ajoute la recherche de caractéristiques et performances techniques :

- Isolation phonique
- Isolation thermique
- Habillage des murs prêts à peindre, de surfaces à carrelé
- Protection à l'humidité
- Résistance au feu

Depuis sa création dans les années 40, les industriels de la plaque de plâtre n'ont cessé de faire évoluer leur offre produits pour fournir aux professionnels de plus en plus de performance, tant au niveau technique qu'au niveau mise en œuvre.

La découverte d'un nouveau produit a favorisé le développement d'un nouveau système et d'un nouveau métier.

MISE EN ŒUVRE

La plaque de plâtre est principalement employée pour

2 TYPES DE PROJETS

- > La construction de cloison
- > La réalisation de faux plafond

LA RÉALISATION DE CLOISON - ÉTAPE PAR ÉTAPE

1 MONTER L'OSSATURE MÉTALLIQUE

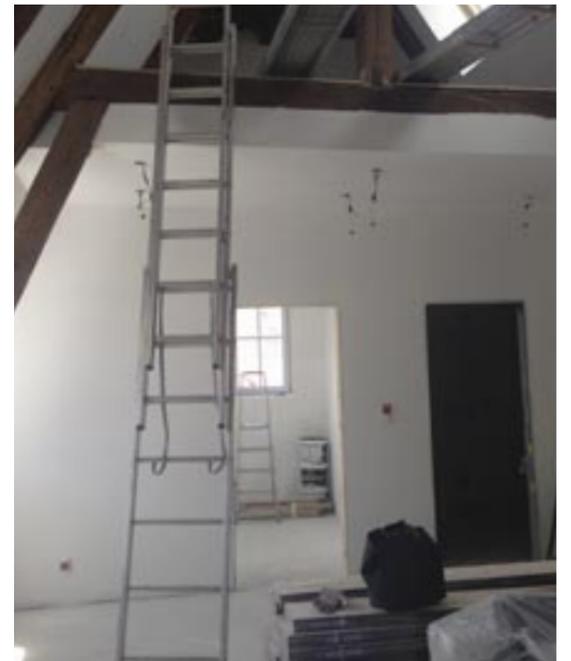
- Tracer les repères des rails au sol (attention aux portes), le long du mur à l'aplomb du repère au sol et au plafond. Pour les découpes utiliser une cisaille à tôle.
- Fixer le rail inférieur au sol à l'aide de chevilles à frapper tous les 60 à 80 cm.
- Fixer le montant au mur avec des chevilles adaptées en laissant un espace de 1,5 cm entre le haut du rail et le plafond.
- Poser le rail au plafond, en engageant l'extrémité supérieure sur le montant puis en se fixant à l'aide de cheville.
- L'entraxe qui sépare 2 rails ou 2 montants verticaux sur lesquels se fixent les plaques de plâtre varient entre 40 et 60 selon le produit choisi. Un entraxe court autorisera une charge plus lourde.

2 FIXER LES PLAQUES

- Si nécessaire couper la plaque au format voulu : marquer la ligne de coupe à l'aide de règle et d'un cutter et casser la plaque à l'entaille.
- Positionner la plaque contre le montant de la porte et la plaquer sur l'ossature. Laisser un espace vide d'1 cm entre le sol et la plaque afin d'éviter toute remontée d'humidité. On pourra utiliser un cale plaque à levier pour faciliter cette opération.
- Visser sur les montants en utilisant un embout spécifique qui évite d'abimer la surface de parement.

3 FAIRE LES FINITIONS

- Comblé les vides aménagés en bas et en haut par du mastic acrylique ;
- Recouvrir les têtes de vis, garnir les joints entre plaques à l'enduit colle, appliquer une bande à joint et lisser.
- Les plaques de plâtre se prêtent à toutes les finitions (peinture, papier peints, carrelage...)



DÉTAILS DES PERFORMANCES DES DIFFÉRENTES PLAQUES DE PLÂTRE

CARACTÉRISTIQUES DES PLAQUES

La plaque de plâtre offre de multiples solutions techniques et décoratives.

Les industriels, spécialistes de la plaque de plâtre ont tous dans leur offre une large gamme de produits techniques et solutions innovantes en évolution constante.

Costamagna relaye dans ses agences l'offre de ses partenaires industriels : à chaque utilisation... une solution

P L A Q U E S	PERFORMANCES TECHNIQUES	INDUSTRIELS • SINIAT • PLACOPLATRE • KNAUF
	Plaque STANDARD : Humidité faible à moyenne (EA et EB) (cf. ci-dessous)	• PREGYPLAC • PLACOPLATRE • KNAUF KS
	Plaque HYDROFUGE : Humidité forte (EB+) (cf. ci-dessous)	• PREGYDRO • PLACOMARINE • KNAUF KH HYDRO
	Plaque RÉSISTANTE AUX CHOCS (cf. page 7)	• PREGYDUR • PLACODUR • KNAUF KHD
	Plaque HYDROFUGE et RÉSISTANTE AUX CHOCS (¹⁾ Avec la version Hydro (EB+ et EC) (cf. page 7)	• SOLIDROC • HABITO (¹) • KNAUF DIAMANT (¹)
	Plaque HYDROFUGE : Humidité forte à très forte (EB+ et EC) (cf. ci-dessous)	• PREGYWAB • GLASROC H OCEAN • HYDROPROOF
	Plaque ACOUSTIQUE (cf. page 6)	• PREGYPLAC dB • PLACO PHONIQUE • KNAUF KA 13 PHONIK
	Plaque QUALITÉ DE L'AIR (cf. page 5)	• PREGYPLAC Air • PLACO ACTIV'AIR • KNAUF CLEANEO 4
	Plaque RÉSISTANTE AU FEU (A2-S1,d0) (cf. page 6)	• PREGYFLAM Std • PLACOFLAM • KNAUF KF FEU
	Plaque RÉSISTANTE AU FEU : Incombustible (A1) (cf. page 6)	• PREGYFEU • LISAFLAM HD • KNAUF M0 • SNOWBOARD KSB
Plaque PRÉ-IMPRIMÉE - Plaque ESTHÉTIQUE (Évite la couche d'impression) - Gain de temps, facilité de mise en œuvre	• PREGYPLAC DÉCO • PLACOPREMIUM	
Plaque ESTHÉTIQUE (4 BA) Solution plafond - 4 bords amincis pour une qualité de finitions optimaless	• SINIA DÉCO • 4 PRO • HORIZON 4	

L'HUMIDITÉ

Dans les logements ou les ERP, on distingue 5 catégories de locaux humides répertoriées selon l'hygrométrie, l'exposition à l'eau et le type d'entretien.

CLASSEMENT DES LOCAUX HUMIDES

TYPE DE LOCAL	HYGROMÉTRIE DU LOCAL	EXPOSITION À L'EAU/ ENTRETIEN/NETTOYAGE	EXEMPLE DE LOCAUX CONCERNÉS (Classement minimal)
EA	Faible	- Les parois ne sont pas exposées à l'eau - L'eau intervient seulement pour l'entretien et le nettoyage, mais jamais sous forme d'eau projetée	- Chambres - Locaux de bureau - Couloirs de circulation
EB	Moyenne	- En cours d'exploitation du local, l'eau intervient ponctuellement sous forme de rejaillissement sans ruissellement - L'eau intervient pour l'entretien et le nettoyage mais jamais sous forme d'eau projetée sous pression	Locaux à usage collectif : - salles de classe Locaux à usage privatif : - locaux avec un point d'eau (cuisine, WC, ...) ; celliers chauffés ; - cuisines privatives
EB + locaux privatifs	Forte	- En cours d'exploitation du local, l'eau est projetée épisodiquement sur au moins une paroi (ruissellement) - L'eau intervient pour l'entretien et le nettoyage mais jamais sous forme d'eau projetée sous pression	- salles d'eau intégrant un receveur de douche et / ou une baignoire ; - celliers non chauffés, garages ; - cabines de douche ou salles de bain à caractère privatif dans des locaux recevant du public : douches dans les hôtels, les résidences de personnes âgées et dans les hôpitaux ; - blocs WC et lavabos dans les bureaux
EB + locaux collectifs	Forte	- En cours d'exploitation du local, l'eau intervient sous forme de projection ou de ruissellement, le cumul des périodes de ruissellement sur 24h ne dépassant pas 3h - Ce type de locaux est normalement lavé au jet : des dispositions d'évacuation d'eau au sol doivent être prévues (exemple siphon de sol) - Le nettoyage (fréquence généralement quotidienne) est réalisé avec des produits de pH entre 5 et 9 à une température ≤ 40 °C	- douches individuelles à usage collectif, vestiaires collectifs (¹) - offices, local de réchauffage des plats sans zone de lavage - salles d'eau à usage privatif avec un jet hydromassant dans le receveur de douche et/ou la baignoire - laverie collective n'ayant pas un caractère commercial (écoles, hôtels...) - sanitaires accessibles au public dans les locaux de type ERP : écoles, hôtels, aéroports...
EC	Très forte	- L'eau intervient de façon quasi continue sous forme liquide sur au moins une paroi. - Le nettoyage au jet d'eau sous haute pression est admis. Le nettoyage (fréquence généralement quotidienne) peut être réalisé avec des produits agressifs (alcalins, acides chlorés) et / ou à une température < 60°C	- douches collectives accueillant plusieurs personnes à la fois : stades, gymnases... - cuisines collectives (²) - sanitaires accessibles au public (³) - laverie ayant un caractère commercial et destinées à un usage intensif - blanchisseries centrales des hôpitaux - centres aquatiques, balnéothérapies, piscines (hormis les parois du bassin)

Source : (cahier du CSTB n° 3567 - Mai 2006)

(1) Sauf communication directe avec un local EC = absence de séparation (porte ou cloison)

(2) Si les documents particuliers du marché prévoient une utilisation dont les attendus sont conformes aux conditions des locaux EB+ collectifs, il est possible de déclasser la cuisine en EB+ collectifs

(3) Si nettoyage prévu au jet d'eau haute pression et / ou avec produit agressif

➤ ZOOM SUR LE SYSTÈME PRÉGYWAB®

Le système de plaque de plâtre pour les pièces à fortes contraintes d'humidité et de condensation : classé EB + et EC

Idéale en neuf comme en rénovation, la plaque de plâtre PRÉGYWAB est brevetée et certifiée pour la réalisation de cloisons, contrecloisons et plafonds dans les locaux très humides. PRÉGYWAB bénéficie de la propriété antimicrobienne & anti-moisissure, certifiée "Sanitized", permettant ainsi la destruction de 99,99% des bactéries et champignons.





Le PLUS PRODUIT

- Haute résistance au développement des moisissures
- Haute résistance aux projections d'eau
- Suppression de la sous-couche de protection à l'eau sous les carrelages (SPEC) obligatoire dans les locaux humides
- Haute dureté : unique solution permettant la pose de carreaux de grandes dimensions (jusqu'à 60 x 60 cm)



LA QUALITÉ DE L'AIR

DISPOSITIF RÉGLEMENTAIRE DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La loi portant sur l'engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible. Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants :

- Les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans (crèches, haltes-garderies...);
- Les centres de loisirs;
- Les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second degrés (écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées...).

* Source : www.ecologie.gouv.fr - articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement

Une constatation simple s'impose d'elle-même :

l'air que nous respirons dans nos logements peut être 5 à 10 fois plus pollué qu'à l'extérieur. La qualité de l'air intérieur devient donc une préoccupation légitime de santé publique. Jusqu'à 85 % des bâtiments présentent une concentration supérieure au seuil de 10 microgrammes/m³ d'air de formaldéhyde.

Nous passons 85% de notre temps dans des espaces clos (maison, travail, école).

Nous respirons 8 000 à 12 000 litres d'air par jour ; soit 10 à 15 kg !

Les plaques de plâtre anti-COV participent à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Composées d'un cœur en plâtre spécialement formulé, elles absorbent environ 80% des formaldéhydes (une catégorie de Composés Organiques Volatils).

COV

(Composés Organiques Volatils)

- Des polluants atmosphériques émis par tous les éléments présents dans une pièce : meubles, peintures, colles des revêtements de sol...
- Ils ont un impact direct sur la santé des occupants et sont plus concentrés lorsqu'une pièce est mal ventilée ou saturée par un fort taux d'occupation.



L'ACOUSTIQUE

> L'ABSORPTION ACOUSTIQUE (α_w)

Elle vise à diminuer l'effet d'écho dans une pièce provenant de la réverbération des sons contre les parois.

Le coefficient d'absorption acoustique (α_w) varie de 0 à 1. Plus il est proche de 1, plus le matériau est absorbant.

De ce fait, un matériau présentant un coefficient d'absorption $\alpha_w=0,8$ signifie qu'il absorbe 80% du bruit entrant.

> AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE (R_w)

Mesure l'atténuation des bruits extérieurs (trafic routier, ferroviaire ou aérien) et intérieurs (conversations, hi-fi, télévision...) qui sont transmis soit par l'air, soit par les murs et les cloisons séparant deux locaux.

Il est exprimé en décibels (dB) et représente la quantité de bruit arrêtée par le système.

Un matériau est d'autant plus isolant que R_w est grand.



> ZOOM SUR LA SOLUTION CREABEL

La solution acoustique et décorative en plaques de plâtre pour les murs et plafonds des Établissements Recevant du Public.

- **Performance acoustique**

Jusqu'à 0,9 α_w d'absorption acoustique

- **Esthétique**

Gamme CREASON : plafonds non démontables à perforations discontinues



Collection Matrix : 5 décors

Gamme CREATEX : plafonds non démontables à perforations continues sans joint apparent



Collections Helix et Infinity (15 décors)

- **Qualité de l'air**



Technologie CAPT'AIR : • Taux de captation jusqu'à 80% • Durée d'efficacité + 50 ans • Taux de destruction du formaldéhyde supérieur à 95%

LES CLASSES D'ABSORPTION DES PRODUITS

A	0,90 / 0,95 / 1
B	0,80 / 0,85
C	0,60 / 0,65 / 0,70 / 0,75
D	0,30 / 0,35 / 0,40 / 0,45 / 0,50 / 0,55
E	0,15 / 0,20 / 0,25
Non classé	0,10 / 0,00

LA RÉACTION AU FEU

Les produits ou les éléments de construction identifiés comme résistant au feu doivent jouer leur rôle en cas d'incendie, le temps de permettre l'évacuation des occupants et l'intervention des services de secours.

S'agissant de sécurité incendie

2 POINTS SONT À DISTINGUER

- > Les exigences réglementaires
- > Le Classement Européen des Performances de Réaction au Feu

① LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Le classement de réaction au feu selon le référentiel Français "Classement M"

M0	Produit non combustible
M1	Produit non inflammable
M2	Produit difficilement inflammable
M3	Produit moyennement inflammable
M4	Produit facilement inflammable

② LE CLASSEMENT EUROPÉEN DES PERFORMANCES DE RÉACTION AU FEU⁽¹⁾

Le classement de réaction au feu des produits de construction selon les Euroclasses. En fonction des résultats obtenus aux essais normalisés, le produit obtient l'une des 7 Euroclasses (de A1 à F) associées ou non à des critères complémentaires qui caractérisent sa contribution :

- à la production de fumée
- à la production de particules et/ou gouttelettes enflammées

A1	Aucune contribution au feu, même dans le cas d'un feu très développé
A2	Très faible contribution au feu
B	Contribution faible au feu
C	Contribution significative au feu
D	Contribution élevée au feu
E	Contribution importante au feu
F	Contribution très importante au feu

Critères complémentaires des classements A2, B, C ou D

S pour smoke
→ Production de fumée notée

s1	Très faible production de fumée
s2	Production limitée de fumée
s3	Production élevée de fumée

d pour droplets
→ Production de gouttelettes/particules enflammées

d0	Pas de gouttelette et/ou particule enflammée
d1	Gouttelettes et/ou particules enflammées ne persistant pas plus de 10 secondes
d2	Gouttelettes et/ou particules enflammées

NB1 : lorsque des rapports de classement justifient de la réaction au feu de matériaux, seuls ceux issus de laboratoires agréés par le Ministère de l'Intérieur sont valables sur le territoire français.

Les textes réglementaires qui régissent la sécurité incendie n'ont pas encore tous donné lieu à une mise à jour incluant les transpositions des valeurs selon le référentiel français en "Euroclasses".

Le tableau ci-contre indique les niveaux de performances admissibles en fonction des exigences réglementaires demandées dans les textes actuels.

- (1) Le niveau de performance d1 est accepté uniquement pour les produits qui ne sont pas thermofusibles dans les conditions de l'essai.
- (2) Le niveau de performance s1 dispense de fournir les informations prévues par l'arrêté du 4 novembre 1975 modifié portant réglementation de l'utilisation de certains matériaux et produits dans les établissements recevant du public et l'instruction du 1^{er} décembre 1976 s'y rapportant.
- (3) Admissible pour M1 si non substantiel au sens de la définition de l'annexe 1 de l'arrêté du 21/11/02.

EXIGENCE DEMANDÉE DANS LES TEXTES DE LA RÉGLEMENTATION ACTUELLE	NIVEAUX ADMISSIBLES - CLASSEMENT EUROCLASSES		
Incombustible	A1	-	-
M0	A2	s1	d0
M1	A2	s1	d1 ⁽¹⁾
		s2	d0
	B	s3	d1 ⁽¹⁾
		s1	d0
		s2	d1 ⁽¹⁾
M2	C ⁽¹⁾	s3	-
		s1 ⁽²⁾⁽³⁾	d0
		s2 ⁽³⁾	d1 ⁽¹⁾
M3	D	s3 ⁽³⁾	-
		s1 ⁽²⁾⁽³⁾	d0
M4 (non gouttant)	-	s2	d1
		s3	d2
M4	E ⁽²⁾	-	-
	F ⁽²⁾	-	-

LES SOLUTIONS DE NOS PARTENAIRES POUR LA PROTECTION INCENDIE

La plaque de plâtre classée A2-S1,d0 est la solution idéale derrière une cheminée ou un poêle à bois.



LES INNOVATIONS

La plaque de plâtre multifacettes réunissant plusieurs performances.



RÉSISTANCE AUX CHARGES LOURDES	Formulation SOLID, pour la tenue des charges lourdes jusqu'à 200 kg* avec chevilles métalliques (* Poids total avec 4 chevilles métalliques à expansion (type Spit CC6), alignées et espacées d'au moins 40 cm. Valable dans une configuration de charge en cisaillement (peu excentrée du support).	Jusqu'à 55 kg par point de fixation (* Par point de fixation, coefficient de sécurité 3, distance 40 cm minimum entre 2 fixations.	Jusqu'à 20 kg avec une vis à bois Jusqu'à 60 kg avec une cheville métallique à expansion
RÉSISTANCE AUX CHOCS ET AUX IMPACTS	Cœur ROC Très Haute Dureté (Type I suivant EN 520)	Très Haute Dureté superficielle (THD), 200 chocs avant perforation (Test du coup de pied)	Deux fois plus résistante qu'un mur en parpaings creux (Simulation d'un coup de table violent, 30 joules à 90 cm)
RÉSISTANCE AUX BRUITS	Gain de 3 dB par rapport à une cloison standard	Gain de 4 dB par rapport à une cloison standard	-
RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ	Résiste à l'eau et l'humidité H1 EN 520 : pour une utilisation dans toutes les pièces de la maison	-	Avec la version HABITOT HYDRO 13
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR	-	Technologie Knauf "air sain" Cleaneo C	Avec la version HABITO ACTIV'AIR 13
ACCESSOIRES SPÉCIFIQUES	Vis ROC 25 ou 35 mm	-	Vis HABITO 25 ou 41 mm

La réunion de ces caractéristiques en fait une plaque de choix dans toute la maison.

LEXIQUE

Les abréviations accolées au type de plaque fournissent des précisions sur les caractéristiques de la plaque :

- Épaisseur • Finition • Bords arrondis • Bords amincis • Avec ou sans pose de bandes à joints

Ci-dessous, un petit lexique des plaques techniques distribuées.

- BA13 : bords amincis 13 mm
- 4BA : 4 bords amincis
- A1: incombustible
- A2 s1 d0 : très faible contribution au feu et très faible production de fumée, pas de gouttelettes
- EA, EB, EB+ : individuels ou collectifs
- EC : Classement des locaux "humides" en fonction de la destination et selon l'exposition à l'eau, l'entretien, le taux d'humidité



3M

BANDE GRILLE 50x48 BLANC 301
Permet un raccordement renforcé des panneaux de plâtre.
Très résistant, adhésif - Réf. 019648



MASQUE ANTI-POUSSIÈRE CF. FFP2 8822 • Boîte de 10
- Réf. 160503



AKZO NOBEL

PEINTURE MURALE INTÉRIEURE MAT BLANC 10L
- Réf. 161248



PEINTURE MURALE INTÉRIEURE PRIMAIRE BLANC 10L
- Réf. 161250



BRENNENSTUHL

PROJECTEUR PORTABLE LED
JARO 1050 M 2M IP65 - Réf. 170351



PROJECTEUR PORTABLE BLUMO 3000 A HP/BT IP54
- Réf. 166006



CENTAURE

ÉCHAFAUDAGE PLIANT ALUMINIUM CHRONO3
30/60/90 - Réf. 124798



MARCHEPIED DELTA STEP
- Réf. 158344



DIAGER

COFFRET 10 PIÈCES EMBOUT BLUE SHOCK+ PORTE-EMBOUT - Réf. 158674



SCIE CLOCHE COFFRET 9 PIÈCES
DIAMÈTRE DE 22 À 68 MM - Réf. 159734



EDMA

BLOCPLAC Cale-plaque pour soulever et tenir en position la plaque de plâtre ou l'isolant pendant sa fixation. - Réf. 023439

NIVEAU 90 CM
ENCOCHE AIMANTÉE XL 175455 - Réf. 161217



FISCHER

CHEVILLE DUOPOWER 6x30 • Boîte de 100 - Réf. 136286



CHEVILLE ET CLOU 5x25 1F • Boîte de 200 - Réf. 117362



ATELIERS DE SAINT-DENIS

MALAXEUR PROMIX 1800 - Réf. 095600



BROUETTE HERCULE JAUNE 110L APE100P
- Réf. 110775



MURTRA

SANGLE CLIQUET 1T 25MM 5M HOBBY1000-5BL
- Réf. 003967



SANGLE CLIQUET PRO 3T5 50MM 9M BLEU - Réf. 045940



G3 DISTRIBUTION

BÂCHE DE PROTECTION BLANCHE ADHÉSIVE 1x25M
- Réf. 138025



SAC GRAVATS POLYPROPYLENE 55X95
• Par rouleau de 10 - Réf. 154111



GASTON MILLE

LOMBA S3 SRA ESD T. 43
- Réf. 165300



SATURNE S3 SRA ESD T. 43
- Réf. 165310



MONDELIN

LEVPANO I "CE" 513000
4 roues • Équipé de 2 plates-formes de travail • Hauteur de pose 4 m à l'horizontale • Charge utile : 75 kg • Équipé d'un système anti-chute breveté - Réf. 005132



CORDEAU RONDO-LINE 815018 BLISTER

Boîtier plastique jaune • Polycoton tressé Ø 1,6 mm • 30 m
- Réf. 040323



NORTON

10 DISQUES MÉTAL / INOX 125X1,6
Meules haute performance • Boîte de 10 - Réf. 151706



SOFOP TALIAPLAST

ÉQUERRE MENUISIER 400MM 460933 - Réf. 056006



AUGE PLASTIQUE 12L NOIR 310202 - Réf. 655720



STABILA

LASER TÉLÉMÈTRE LD220 18816
4 fonctions de mesure • Jusqu'à 30 m • Précision mesure : 3mm
- Réf. 134119



STANLEY

COUTEAU À LAME RÉTRACTABLE FATMAX PLI
- Réf. 153847



NIVEAU LASER MULTILIGNE X3G-360 VERT
- Réf. 159904



PORTEX

JEAN TECHN PREMIUM INDIGO/NOIR
T44 6125 - Réf. 094883

PANTALON TECHNIQUE PREMIUM
GRIS 5932 T44 - Réf. 159857



SIKA

COLLE UNIVERSELLE SIKAFLEX HIGH TACK
BLANC CART/385G - Réf. 126959

MOUSSE EXPANSIVE ISOLANTE SIKA BOOM 102
COMBI 500ML - Réf. 141232